

Etat des lieux de l'agriculture et de la forêt varoise

L'agriculture varoise est spécialisée dans les productions à forte valeur ajoutée.

Elle occupe la seconde place au niveau régional, derrière le Vaucluse et devant les Bouches-du-Rhône, en termes de nombre de chefs d'exploitations.

Les 4 400 exploitations agricoles varoises recouvrent un large spectre de situations : de l'exploitation traditionnelle à caractère familial au grand domaine viticole exportateur.

Les principales productions sont :

- la viticulture : le Var est le premier producteur mondial de vin rosé,
- l'horticulture : le Var est le premier producteur national de fleurs coupées et feuillages.

En parallèle, une multitude de filières très diversifiées (oléiculture, maraîchage, arboriculture, pastoralisme ovin et caprin, feuillage, mimosas, apiculture, aviculture, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, polyculture-élevage...) sont présentes sur le territoire, et contribuent à la diversité des activités économiques agricoles, à l'offre alimentaire locale et à la mosaïque paysagère et l'équilibre des territoires, vecteur d'attractivité du département.

Ces activités agricoles jouent un rôle dans l'économie locale. Leurs 6 700 emplois se répartissent en 3 100 emplois de dirigeants, 2 500 ETP salariés permanents et 100 ETP salariés non permanents.

Des entreprises agro alimentaires, réparties sur la majorité du territoire, assurent la transformation des produits (viande, fruits et légumes, grains-boulangerie-pâtisserie-pâtes, boissons...) et emploient 1 260 salariés.

On compte 480 commerces de gros de produits alimentaires qui emploient 2 520 salariés.

L'agriculture génère un chiffre d'affaires cumulé de 700 à 800 millions d'euros par an. A noter, la présence sur le territoire varois de 6 établissements de fabrication d'huiles essentielles, générant un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros.

La surface agricole utile s'étend sur 71 000 ha, soit 12% du département, dont 10 900 ha sont irrigables. L'agriculture biologique couvre 17 200 ha des surfaces agricoles départementales et concerne près de 700 exploitations. A cela s'ajoutent environ 128 000 ha de territoires pastoraux parcourus par les troupeaux, dont une grande partie en forêt dans le cadre du sylvopastoralisme.

Ces surfaces concourent au cloisonnement des massifs forestiers, limitant les développements catastrophiques des incendies de forêts et le pâturage contribue à diminuer la strate herbacée et arbustive confortant les ouvrages de lutte contre les incendies de forêt.

La forêt couvre 67% du territoire. Le département est ainsi le 2ème département forestier de France Métropolitaine.

La forêt varoise relève à 70% de la propriété privée, avec un morcellement extrêmement élevé.

En parallèle à la déprise agricole, les espaces forestiers ont également été progressivement désinvestis de leurs activités économiques traditionnelles. La forêt privée souffre aujourd'hui

d'un manque de gestion qui contribue à augmenter sa vulnérabilité face au risque incendie et plus largement face aux conséquences du changement climatique.

Pourtant, la forêt varoise joue un rôle éminemment multifonctionnel et contribue directement à l'atténuation des risques aggravés par le changement climatique : protection des sols, régulation hydrologique (ralentissement des écoulements, stockage temporaire des précipitations, filtration naturelle des précipitations avant infiltration dans les nappes et rivières souterraines, régulation thermique) et préservation des écosystèmes et de la biodiversité. En outre, elle participe au maintien de l'emploi en milieu rural.

Le Var est actuellement le 2ème département pour la récolte de bois en région, avec une estimation de 214 410m³ de bois ronds prélevés, dont 73% sont destinés à l'énergie.

En effet, l'installation de la centrale biomasse Sylviana à Brignoles en 2016, a contribué à redynamiser la filière bois-forêt, essentiellement sur le segment bois-énergie, le solde étant essentiellement valorisé en bois d'industrie.

Cependant, la valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, seules 40% des forêts sont considérées comme facilement exploitables. Un travail de fond doit être mené sur cette question afin de faciliter une gestion homogène du territoire et éviter les sur-exploitations localisées.

Les entreprises varoises de la filière bois sont parmi les plus nombreuses de la région. Le secteur sylvicole et d'exploitation y est plus fortement représenté que dans les autres départements. D'une façon générale, les activités forestières telles que les exploitations, la sylviculture, le sciage, rabotage et imprégnation du bois génèrent 434 emplois salariés.

La filière pêche maritime et aquaculture est essentiellement orientée vers les activités artisanales avec des pratiques diversifiées.